

Lille, le 9 juin 2021

À l'attention du

CRAC
Collectif Régional Arts et Culture
Collectifregionalartsetculture@gmail.com

Copie à Monsieur Nicolas HUGUENIN
huguenin@horscadre.eu

Mesdames, Messieurs,

J'accuse bonne réception de l'appel de votre collectif intitulé « *La Culture demain en Haut-de-France ?* » par lequel vous m'interpellez dans le cadre de l'élection régionale et qui contient une trentaine de propositions.

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour la constitution, depuis 2015, de votre collectif qui rassemble plus de 400 structures artistiques et culturelles et qui aura participé de manière constructive et proactive tant à l'action culturelle de notre région qu'aux mobilisations liées à la crise sanitaire.

Pouvoir s'appuyer sur l'expertise professionnelle et citoyenne d'un collectif fédérant le secteur culturel dans toute sa diversité est une réelle chance pour notre région.

Et j'entends d'ailleurs vous associer et vous consulter à la conduite des affaires culturelles de notre région si je suis en situation de présider les Hauts-de-France.

Laissez-moi aussi vous faire part de ma sensibilité personnelle à l'égard de la culture. Pour moi, il s'agit d'une source intarissable de découvertes et d'émotions. En un mot, elle est essentielle ! C'est bien la raison pour laquelle elle est autant omniprésente dans notre art de vivre « à la française ».

Son implication à part entière dans les politiques publiques de la région est même historique et cela doit s'ancrer dans le temps sans plus subir d'ajustements budgétaires.

Enfin, je considère la culture comme un fondement du lien social. Et ici, dans les Hauts-de-France, nous savons particulièrement ce que cela représente, tant nous avons le sens de la convivialité. Nous formons une région jeune, généreuse, ô combien chaleureuse à travers la vivacité de nos fêtes populaires et de notre public. Nous sommes façonnés par notre attachement aux carnivals, aux braderies, aux ducasses, aux fêtes locales ancestrales et folkloriques.

Cette richesse culturelle et humaine doit s'entretenir, se cultiver, se partager. Et pour résumer mon projet culturel régional, je fais mien ce « leitmotiv » de l'accessibilité, de l'équité territoriale et de la diversité afin de favoriser le meilleur rayonnement culturel pour notre région.

J'aurais l'occasion de le détailler plus loin.

Mais, tout d'abord, la première des priorités consistera à répondre aux urgences du moment à travers un plan de relance régional, élément phare de mon programme, où le secteur culturel aura toute sa place car il est aujourd'hui lourdement et durablement impacté. Premier à subir les contraintes sanitaires dès le mois de février 2020 – avant même le confinement général – il sera parmi les derniers à retrouver toute la plénitude de son fonctionnement d'avant crise.

Nous devons donc continuer de l'aider et de l'accompagner dans cette étape progressive de réouverture et de reprise pour éviter les faillites et l'accroissement de la précarité. (Priorité n°1)

Quand une épidémie vous empêche de vivre votre passion, d'exercer votre métier et de rencontrer votre public, l'État et les collectivités se doivent de répondre présents.

À ce sujet, je souhaite souligner le fait que le « Quoiqu'il en coûte » en matière de culture représente la somme de 12,4 milliards d'euros au total. Cet accompagnement est totalement inédit en Europe et sans doute dans le monde.

L'ensemble de cet effort fait de fonds de solidarité, de fonds sectoriels, de prêts garantis par l'État, d'exonérations de cotisation, de l'année blanche des intermittents du spectacle du 1^{er} mars 2020 au 31 décembre 2021 (une loi de finances rectificative adoptée d'ici la fin de ce mois viendra prolonger au-delà du 31 août initialement prévu), sans oublier l'annulation de la taxe spectacle, la création du crédit d'impôt pour le théâtre et la bonification de crédits d'impôts (production phono et création audiovisuelle) ... tout cela a évité une tragédie et a redonné tout son sens à l'État comme protecteur des artistes et de notre exception culturelle.

Certes, tout n'a pas été parfait ni immédiat. Mais des aides concrètes existent en soutien de l'emploi artistique (n°1) et notamment des jeunes artistes (n°2) :

- Pour 2021, 50 millions d'euros sont prévus pour venir en aide aux équipes artistiques les plus fragiles, en renfort des résidences d'artistes et pour accompagner les jeunes diplômés du spectacle vivant qui arrivent sur un marché du travail sinistré ;
- Ces derniers bénéficieront, en outre, de l'abaissement de l'accès à l'intermittence à 338 heures (contre 507 heures) et d'aménagements spécifiques du plan « 1 jeune 1 solution » ;
- Le fonds d'urgence pour les populations les plus touchées qui n'ont pas eu accès au fonds de solidarité de l'État, en raison notamment de l'irrégularité de leurs revenus, a été augmenté de 22 millions d'euros supplémentaires ;
- Le Fonds d'urgence spécifique de solidarité pour les artistes et les techniciens du spectacle (FUSSAT) a été porté à 17 millions d'euros ;

Toujours sur le volet de l'emploi, ma collègue Roselyne Bachelot, ministre de la Culture, a récemment annoncé 30 millions d'euros supplémentaires pour trois dispositifs d'aides à l'emploi :

- L'aide au paiement des cotisations à travers le Guichet Unique du Spectacle Occasionnel ;
- Le renforcement des aides du GIP café-culture ;
- Le renforcement du FONPEPS pour l'aide aux petites salles et aux entreprises pour rémunérer les temps de répétition des artistes ;

Enfin, le Gouvernement a répondu à une légitime revendication des artistes-auteurs en ouvrant les droits sociaux élémentaires (indemnités journalières maladie et maternité) pour ceux qui en ont été exclus et a déjà annoncé 148 millions d'euros supplémentaires à l'occasion de la réouverture des lieux culturels (dont 15 millions pour le spectacle subventionné en région, 38 millions pour spectacle vivant musical et 15 millions pour le théâtre privé). (n°23)

Comme vous le voyez, les mesures du Gouvernement répondent déjà aux préconisations que vous faites en matière d'emploi.

Toutefois, je n'hésiterai pas à les abonder et à les compléter le cas échéant car il n'est pas question d'être spectateur de la dégradation de la situation du monde culturel.

Tout comme je serai aux côtés des salariés, des entreprises, des artisans et commerçants, je serai aux côtés de l'ensemble des acteurs de la culture et des industries culturelles.

S'agissant de notre région, j'ai l'honnêteté de reconnaître que le président sortant a bien fait de maintenir les subventions aux structures – ainsi que les avances sur subvention de 50% – y compris quand les manifestations ont été annulées ou reportées.

Il a aussi bien fait d'accepter votre recommandation de création d'un fonds de secours pouvant bénéficier à des artistes ou des compagnies non subventionnés.

Pour en revenir à la relance, le sujet de l'insertion des jeunes artistes m'interpelle car notre région a le devoir de "prioriser" les actions en direction de la jeunesse qui a fortement ressenti les effets et les conséquences de la pandémie en matière de parcours scolaire, de vie sociale et affective, de précarité économique et de craintes pour son avenir professionnel.

Je consacre d'ailleurs à la jeunesse une attention toute particulière dans mon programme, qui plus est dans une des régions les plus jeunes de France où 40% de la population a moins de 30 ans ! Aider la culture, c'est aussi une façon d'aider les jeunes pour qu'ils retrouvent du divertissement, de la découverte et de la sociabilité.

En cela, aider les jeunes artistes et professionnels de la culture est doublement prioritaire. Ils sont l'avenir des écosystèmes culturels que nous devons préserver. Là-dessus, je ferai preuve de pragmatisme s'il faut que nous adaptions la réalité de notre région en termes de dispositifs pérennes facilitant leur insertion. (n°5)

Mais d'ores et déjà, si je suis élu, je veillerai à ce qu'un maximum d'initiatives dans le cadre de l'opération « Été culturel 2021 » (doté de 20 millions d'euros) fassent appel à eux.

Puisque vous m'avez également interpellé à propos des statuts des artistes-auteurs, de leurs droits et de leurs rémunérations, je tiens à vous rappeler que ces sujets sont tous mis en chantier par le ministère de la Culture depuis la publication, en mars dernier, d'une feuille de route reprenant les principales recommandations du rapport Racine.

C'est ainsi qu'un récent décret a clarifié la définition des revenus principaux et accessoires des artistes, qu'un chantier vise à simplifier les règles fiscales, qu'un autre réfléchit sur l'équilibre des relations contractuelles dans le secteur du livre et de l'audiovisuel et que plusieurs missions et expérimentations visent à mieux encadrer la diffusion d'œuvres photographiques, à l'identification numérique des œuvres ou encore à la rémunération des auteurs de bande dessinée pour les actes de création réalisés quand ils participent à des salons et des festivals.

Je suis bien évidemment favorable à la juste rémunération des artistes mais nous devons nous conformer à la règle du droit s'imposant à tous, une fois qu'il sera applicable.

Ceci dit, et pour ce qui relève du ressort de la région via le FRAC Grand Large, il est envisageable que nous fassions preuve d'exemplarité en rémunérant le droit d'exposition. (n°24)

S'agissant des autres chantiers, je rappelle que le Gouvernement s'est aussi battu pour l'adoption d'une directive européenne qui rend possible la protection des œuvres, la juste rémunération des droits d'auteurs et qui nous renforce dans la bataille pour la taxation des géants du numérique.

De même, il a tout récemment défendu le maintien de la rémunération pour copie privée qui était menacée dans le cadre d'achat de produits reconditionnés.

Enfin, le Président de la République a récemment arbitré en faveur du maintien de la chaîne *Culturebox* dont la diffusion des captations audiovisuelles de spectacles en région constitue une visibilité nationale et un soutien crucial du monde culturel local. (n°28)

*

Avant de vous faire part de mes propositions, il faut être en mesure d'avoir un regard lucide sur la politique culturelle menée dans notre région depuis 2016.

On peut dire que le début de mandat de Xavier Bertrand a été pour le moins disruptif en la matière : sabrant dans les financements de la santé et de l'environnement mais se montrant particulièrement volontariste en matière de culture.

Malheureusement, force est de constater que le discours ambitieux de janvier 2017 à Douai ne s'est pas concrétisé dans tous les domaines.

S'il faut saluer la démarche de concertation et plusieurs décisions positives telles que :

- La création d'un bureau à l'export et d'un fonds de soutien à la création puis le développement des résidences d'artistes ;
- L'opération TER à 2€ pour faciliter la mobilité durable et l'accès aux Journées du patrimoine ;
- La mise en place des parcours d'éducation, de pratique et de sensibilisation à la culture (« PEPS ») pour favoriser l'accès à la culture des jeunes lycéens et apprentis ;
- Le fait que la région soit devenue une référence pour la mémoire de la Première Guerre mondiale et qu'à cette occasion, les monuments aux morts d'une vingtaine de communes ont été restaurés ;
- La hausse, notable, du budget culture passant de 70 à 118,9 millions d'euros en cette fin de mandat.

Il faut aussi faire remarquer des absences et des choix regrettables :

- La disparition de la grande promesse de contractualiser pour cinq ou six ans l'attribution de subventions avec les structures. La sécurisation des financements est pourtant un gage de développement de vrais projets sur le long terme ;
- La vacance de la délégation dédiée à la culture au sein de l'exécutif régional depuis la démission de son titulaire à la fin du mois d'août 2019 ... ;

C'est aussi le choix d'attribuer de larges subventions à des événements culturels, quasi exclusivement lillois et à l'action épisodique :

- Ce sont les 4 millions d'euros versés à *Lille3000* malgré le rapport de la Chambre régionale des comptes de 2018 qui y pointait une trésorerie considérable et le niveau de salaire indécent de ses dirigeants ;
- Ce sont les 12 millions d'euros du festival *SériesMania*, et ce alors même que nos festivals locaux d'Amiens, d'Arras ou encore de Valenciennes, sans oublier nos cinémas indépendants, auraient bien voulu bénéficier d'une manne financière supplémentaire ;
- Ce sont enfin les 6 millions d'euros pour la création de l'Institut de la photographie, installé dans le quartier du Vieux-Lille, au détriment du festival *Transphotographiques*, qui n'est désormais plus subventionné et alors qu'un écosystème de la photo existait déjà (à Lille, Douchy-les-Mines, Beauvais, Dunkerque) et méritait d'être lui aussi soutenu et encouragé.

Cet institut ne devrait pas être qu'un lieu de ressource et de diffusion mais aussi un lieu pour la pratique photographique. À l'heure où l'appareil photo s'est démocratisé comme jamais, la photographie ne devrait pas tourner le dos à la pratique amateur. Et il y a de nombreux débouchés dans les arts visuels. La région du textile et des grandes enseignes de la vente par correspondance, l'explosion des ventes en ligne et les besoins en matière de stratégie digitale font que nous aurons besoin de photographes et de développer la culture photographique.

Ces deux derniers projets « du président » ont la particularité commune de n'avoir pas été concertés et d'être sous la responsabilité de directions artistiques étrangères à la région et au fonctionnement symptomatique de l'entre-soi.

En revanche, je constate un délaissé de ce qui fait l'âme de notre région : ses carnivals, ses harmonies, ses compagnies de théâtre, de danse, de musique, ses associations d'éducation artistique et culturelle, ses musées, ses bibliothèques, son patrimoine.

En somme, nous avons besoin d'une politique culturelle pensée comme décentralisée, qui s'appuie sur l'existant, sur ses talents et sur nos artistes locaux.

Je pense que nous avons besoin de changer de paradigme et nous passer d'une politique culturelle à la Xavier Bertrand faite de pure redistribution à coup d'appels d'offres et d'évènementiels où il est moins question de culture que de développement touristique escompté.

À mes yeux, la culture doit constituer autre chose qu'un outil au service du marketing territorial. Et il me semble que les initiatives locales, menées régulièrement par des acteurs locaux ont davantage d'impact cumulé sur le public.

Je ne souhaite pas tirer un trait sur ces « grands événements » mais pour qu'ils fonctionnent, ils ne doivent pas se limiter à créer un « impact » sur le territoire, mais également produire un « apport » en faisant travailler les artistes locaux et l'ensemble de la filière associée de manière à créer un tissu actif et pérenne dans le temps.

*

Après vous avoir fait part de mon regard sur le bilan culturel du président sortant et sur la façon dont elle devrait être conçue, je tiens à vous rappeler le leitmotiv que j'évoquais plus haut dans mon propos : l'accessibilité, l'équité territoriale et la diversité.

Voilà trois principes qui guideront mon action et qui sauront, je l'espère, répondre aux besoins de nos concitoyens et résoudre les problématiques existantes.

Cela supposera aussi une méthode, concertée, d'élaboration et de fonctionnement.

J'aurais à cœur d'agir pour garantir l'accès à la culture pour tous les publics. Nous devons nous tourner vers les personnes éloignées, défavorisés ou empêchés. C'est une question de justice sociale et de mise en œuvre des droits culturels.

À commencer par le public jeune que nous devons mieux capter pour faire entrer la culture dans son environnement permanent, tout au long de la vie (n°29).

En cela, l'éducation artistique et culturelle en direction des scolaires dès le plus jeune âge a un rôle fondamental à jouer et doit être davantage accompagnée financièrement.

Les parcours devront être adaptés à la diversité des territoires et des populations pour favoriser les découvertes disciplinaires étrangères à leur environnement familial pour susciter des vocations. (n°19) Le renfort en médiateurs culturels y sera nécessaire [ce qui est aussi une solution à la crise du secteur] (n°15) pour intervenir aussi bien en milieu scolaire que lors de déplacements programmés sur l'année, y compris hors temps scolaire (n°20).

Nous aurons également besoin de revoir les modalités du dispositif PEPS pour que sa « fabrique » soit mieux concertée entre tous les acteurs concernés et qu'il y ait une coordination entre les séquences des programmes scolaires et la programmation des saisons culturelles. (n°22)

Il nous faudra aussi développer la Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CSTI) et l'éducation des médias (pratiques culturelles du numérique) pour apprendre aux jeunes à se positionner en acteurs éclairés plutôt qu'en consommateurs effrénés du web et les accompagner dans les nouveaux usages du numérique (retouche, création de contenus visuels). L'enjeu est de s'intéresser aussi à ce qu'ils font avec le numérique, plutôt qu'aux seuls effets du numérique sur eux.

Enclencher un cycle de circulation des œuvres serait une façon innovante pour sortir la culture des lieux où elle s'expose habituellement et la mettre à la portée de tous les publics, notamment dans des lieux inattendus et insolites. Il pourrait en être de même pour la tenue d'événements culturels prestigieux dans des lieux moins conventionnels. La culture doit faire preuve d'audace spatiale et aller vers les gens. (n°17)

Enfin, nous nous appuyerons sur le développement du Pass Culture initié par le Gouvernement. Ses bienfaits sont multiples. Non seulement il constitue une aide financière non négligeable (Je rappelle que les achats numériques sont plafonnés et qu'ils ne concernent que les offres françaises ... Autrement

dit, il ne servira pas à s'abonner à Netflix ou encore à Spotify) mais il facilitera la découverte et la fréquentation de lieux méconnus. (n°13) Son usage à travers l'application qui lui est dédié agira tel un « GPS de la culture » qui favorisera les nouveaux modes de synergie permettant une meilleure rencontre de l'offre et de la demande. (n°12)

Le Pass Liberté que j'entends proposer à tous les jeunes de 18 à 25 ans (1000€ sur 2 années) sera aussi au service d'un accès plus large à la culture et sera tout aussi redistributif à l'égard du secteur culturel.

J'aurais à cœur d'assurer l'équité territoriale pour irriguer l'ensemble de la région et répondre à la demande aussi bien en milieu urbain et rural. Nous avons besoin d'une nouvelle dynamique d'équité territoriale, en rattrapant par exemple le retard du sud de l'ex Picardie, particulièrement sous-doté. (Priorités n°2 et n°4)

C'est tout l'objet de la création de 50 tiers-lieux culturels que je propose. (n°26) Nous en favoriserons l'implantation à proximité des lieux de vie de ceux qui sont éloignés de la culture, dans la ruralité et les quartiers prioritaires de la ville, en coordination avec les acteurs locaux et l'État et en tenant compte des centres sociaux et culturels existants. Ces espaces ouverts seront des lieux de cocréation dédiés à tous pour pratiquer, s'initier, se familiariser avec les outils numériques et multimédias. (n°14) Ils auront aussi vocation à accueillir des artistes régionaux en résidence. (n°16, n°27 et n°28)

L'équité suppose aussi la préservation et la mise en valeur du patrimoine historique et culturel des territoires de la région. Je souhaite y consacrer une part de mon plan de relance.

De même, la qualité environnementale des bâtiments est aussi une de mes priorités, qu'il s'agisse de bâtiments publics ou d'habitat privé. Un de mes grands engagements prévoit d'investir massivement dans la rénovation énergétique du parc immobilier et de participer à celles des équipements publics. (n°11 et n°18)

J'aurais à cœur de veiller à la diversité des esthétiques artistiques et des évènements. Il faut décroiser la culture pour en finir avec une hiérarchisation des esthétiques : « la peinture, l'opéra, la musique classique et le théâtre tout en haut, et le reste en bas » (Priorité n°3).

Faire s'exprimer la diversité artistique et culturelle nécessite d'appuyer financièrement la création (n°8) et les aides à la diffusion. (n°17)

Je tiens à ce que l'augmentation des moyens concerne l'ensemble des filières avec une bienveillance s'agissant des disciplines les moins bien dotées (n°25) et qu'elle s'adresse aussi aux pratiques des jeunes : musiques actuelles, arts visuels, street art, etc (Priorité n°2)

Je propose la création d'une Académie des harmonies musicales pour valoriser ce patrimoine de la culture populaire que sont nos 800 harmonies et fanfares.

Dans le cadre de la future Cité internationale de la langue française de Villers-Cotterêts, je soutiendrais la création d'un grand spectacle vivant autour de la langue française, de son histoire et de sa diffusion à travers le monde. Cette nouvelle offre viendra renforcer la filière touristique de notre région. Cet événement sera au cœur d'un grand réseau associatif des Spectacles Vivants des Hauts-de-France que nous voulons fédérer et protéger.

Je propose de créer une Cinémathèque régionale affirmant l'ambition des Hauts-de-France dans le domaine du 7^e Art et des industries audiovisuelles. Ce lieu sera un centre de conservation des archives filmées et de la mémoire du cinéma de notre région.

Il donnera accès au meilleur du cinéma mondial. Il aura aussi une ambition pédagogique vers les plus jeunes, pour faire émerger de nouveaux talents.

Je propose la création d'un Prix du livre des jeunes des écoles de la région. Lire c'est apprendre, voyager, s'inspirer, découvrir. Via diverses initiatives nous devons favoriser le goût de la lecture, de la fréquentation des librairies et de la rencontre d'écrivains locaux. Nous pourrions continuer sur la

dynamique du programme « Jeunes en Librairie », expérimenté dans notre région et qui est généralisé dans l'ensemble du pays à l'occasion du Plan de relance (découverte de la chaîne des métiers du livre et bons d'achats à utiliser dans les librairies).

Je souhaite enfin revoir la pertinence de certains évènements, dont je prône un ré-ancrage populaire. Je préfère subventionner les petites structures existantes et leur permettre cet effet levier qui amplifiera leurs actions plutôt que de subventionner plus largement des évènements, certes importants, mais épisodiques et qui n'ont que trop peu d'impact pour nos habitants.

Certains arrivent à bout de souffle, ont un problème d'incarnation avec leur territoire et sont dépendants de dépenses promotionnelles qui creusent la fracture avec le reste du secteur et des territoires. Je doute fort que les habitants d'Abbeville, de Creil, de Laon, de Maubeuge, ou encore d'Hesdin aient déjà eu l'occasion d'assister à un évènement d'une saison de Lille 3000. En revanche la survie financière d'une harmonie locale dans la Sambre, ou d'une fête folklorique dans l'Oise a du sens à mes yeux. En tous les cas, les uns ne doivent pas se faire au détriment des autres.

*

Pour l'élaboration de ce projet, je souhaite embarquer avec enthousiasme et bienveillance tout le monde culturel. La seule méthode qui soit durable et partagée repose sur la concertation et la vision à long terme. (n°10)

Notre Région doit assumer son rôle de cheffe de file de la cohérence culturelle.

Je propose donc un plan culturel quinquennal, sorte de convention pluriannuelle d'objectifs (n°3) qui soit co-construit en synergie avec la Drac, les acteurs publics, les collectivités et tous les acteurs engagés dans la Culture. (n°6)

Ce plan doit pouvoir se réfléchir et se mettre en œuvre à l'aide d'outils de dialogue permanents et représentatifs de toutes les filières afin d'établir une relation de confiance. (n°7 et n°30)

Je suis convaincu qu'une vision concertée et de long terme permet de cibler au plus juste les besoins et les moyens. Nous réduirons ainsi le recours aux appels d'offre qui tend au saupoudrage et au creusement des inégalités (n°4) sans toutefois impacter les exigences en matière de transparence, d'engagement pour le développement durable (n°9) et pour l'égalité Femme/Homme. (n°11 bis)

Je solliciterai également l'appui financier des divers centres nationaux (notamment le Centre National de la Musique, créé par notre majorité, et qui pilote la politique de l'État en matière de spectacle vivant et qui peut être sollicité pour des études, des diagnostics, la conception et le financement des contrats de filière).

*

Comme vous le constatez, ma vision de ce que devrait être la politique culturelle dans notre région converge avec le sens de vos propositions. Je suis résolument enthousiaste à l'idée de porter et de partager ce projet qui doit émanciper, contribuer à la création et aux nouvelles vocations.

La culture réunit et nous unis, à l'image du slogan de la campagne régionale que je mène pour des « *Hauts-de-France Unis* ».

Dans l'espoir d'avoir répondu à vos attentes, et en étant disposé à ce que nous puissions prolonger nos échanges, veuillez recevoir Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments respectueux.

Laurent PIETRASZEWSKI